

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## « La Chasse made in France »

**Mercredi 08 juillet 2015**

La première tranche de résultats globaux sur l'impact économique, social et environnemental de la filière chasse en France, vient d'être arrêtée.

Cette étude, confiée au BIPE, entreprise agréée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, utilise une méthode d'évaluation internationalement référencée qui permet d'opérer des comparaisons sectorielles et géographiques.

Les résultats globaux prouvent que la chasse française joue un rôle majeur pour l'équilibre et le développement de nos territoires ruraux, en particulier.

Des références incontestables sont confirmées par cette étude :

- L'impact économique de la chasse française est de 3,6 milliards d'€ / an.
- La chasse apporte 2,1 milliards d'€ / an de valeur ajoutée à l'économie nationale (PIB).
- La chasse crée et maintient 25 800 emplois (ETP).
- La chasse française compte aujourd'hui plus de 1 100 000 pratiquants.
- Le bénévolat des chasseurs sur les territoires représente 78 millions d'heures chaque année.
- Le bénévolat éco-citoyen des chasseurs équivaut à 50 000 emplois (ETP).
- Chaque chasseur contribue directement à hauteur de 1 136 € / an à la richesse de notre pays.
- Pour 70 chasseurs pratiquants, il existe un emploi.

La chasse française se distingue par l'importance exceptionnelle de son bénévolat éco-citoyen. 500 000 pratiquants donnent à la gestion de la faune sauvage, la préservation des habitats et à la vie de nos villages, l'équivalent de plus de 10 journées par an.

Si le travail ainsi fourni, était rémunéré, il pèserait pour 1,6 milliard d'€ / an.

Cette étude a également permis de dresser le portrait du chasseur du XXIème siècle.

55 % des chasseurs sont des actifs. Près de la moitié d'entre eux (47 %) ont moins de 55 ans. La chasse compte aujourd'hui 25 000 pratiquantes. 50 % des chasseurs sont concentrés sur quatre grandes régions : Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes (18 %), Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées (12 %), Nord-Pas-de-Calais, Picardie (10 %), Auvergne, Rhône-Alpes (10 %).

Au travers des premiers résultats globaux de cette étude, la chasse française confirme qu'elle représente une filière dont la vitalité et l'importance économique demeurent essentielles. Sa contribution à l'emploi est un maillon fort de l'équilibre des territoires ruraux. Son apport aux enjeux du développement durable est incontournable.

La suite des travaux, (ex : détails par département), sera communiquée à l'automne prochain.

Les résultats complets de cette étude seront ensuite mis à disposition, en ligne, pour une consultation en toute transparence.

Cette étude a été initiée par la Fédération Nationale des Chasseurs, en lien avec l'ensemble du réseau des Fédérations. Elle a reçu le soutien financier du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et celui des organismes suivants : ONCFS, INTERPROCHASSE, Fondation François Sommer.

